

VILLEFRANCHE Infos

Bulletin
Municipal
février 2021

N°3

« Toute politique d'aménagement
doit reposer sur l'humilité »



Une mobilisation sans faille lors des inondations du 1^{er} février 2021



Sommaire

La finalisation du
budget 2021

Les chantiers de l'année
en perspective

Un nouveau Directeur
Général des services

MAIRIE DE VILLEFRANCHE

Promenade du Guiraudet
12200 Villefranche-de-Rouergue
Tél. 05 65 65 16 20
Site internet :
<http://www.villefranchederouergue.fr/>
Page Facebook :
Commune de Villefranche-de-Rouergue
Dialoguez avec vos élus :
téléchargez l'application PopVox sur votre
smartphone ou votre PC sur popvox.fr
Plus d'infos dans le dossier page 4.

L'HÔTEL DE VILLE

(services administratifs et services techniques)
sont ouverts au public :
le lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
du mardi au vendredi de 8h15 à 12h
et de 13h30 à 17h30.

**LES SERVICES MUNICIPAUX
À VOTRE ÉCOUTE**

Accueil général et État Civil : 05 65 65 16 20
Secrétariat des élus : 05 65 65 16 30
CCAS : 05 65 65 16 41
Tranquillité publique : 05 65 65 16 46
Services techniques : voirie, éclairage public,
propreté... : 05 65 65 22 54
Urbanisme, habitat, permis de construire,
Déclarations de travaux : 05 65 65 22 62
Scolarité : 05 65 65 22 52
Sport, culture : 05 65 65 16 36
Réglementation, déménagements : 05 65 65 16 44
Marchés : 05 65 45 21 28
Médiathèque : 05 65 45 59 45
Maison de la Petite Enfance – Pôle multi-accueil :
05 65 45 61 46
Relais d'assistantes maternelles : 05 65 45 60 14
Urgence service de l'eau 24/24h : 05 65 65 22 54

COVID : VACCINATIONS POUR LES PLUS DE 75 ANS

Le Pôle de Santé Villefrancois, en partenariat avec le Centre Hospitalier, l'ARS et la Commune, ont mis en place un centre de vaccination Covid-19 au sein de la salle des fêtes de 13 Pierres, pour les plus de 75 ans. La vaccination s'effectue uniquement sur rendez-vous sur la plateforme en ligne Doctolib ou au 08 09 54 19 19. Lors du rendez-vous, présenter la carte vitale et la dernière ordonnance. Les personnes de plus de 75 ans, qui ont obtenu un rendez-vous de vaccination et qui sont autonomes (ne pas avoir besoin de transport médicalisé de type VSL) peuvent bénéficier du service de navette gratuite LiO mis en place par la région Occitanie.

Réservation obligatoire de la navette au numéro vert 0 805 460 306 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h), au plus tard la veille du déplacement avant midi (le vendredi avant midi pour un rendez-vous le lundi).

INONDATIONS DU 1^{ER} FÉVRIER : UN GRAND MERCI À TOUS

Suite aux inondations du lundi 1^{er} février, le maire Jean-Sébastien Orcibal et la municipalité tiennent à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées pour aider et soutenir. Que ce soit les personnels et l'encadrement des différents services municipaux ayant dû faire face, avec efficacité, à l'urgence liée à la situation. Et en particulier Jean-Pierre Olivier directeur des services techniques qui a coordonné l'ensemble des opérations de terrain. Mais aussi les services de l'Etat à travers la préfecture de l'Aveyron et la sous-préfecture de Villefranche avec qui nous étions en lien permanent pour suivre l'évolution de la situation, le SDIS avec l'implication sans faille des sapeurs-pompiers du Centre de Secours Principal de Villefranche, la compagnie et la brigade territoriale de la gendarmerie nationale. Un grand merci aussi aux entreprises Cammisar et Gavens qui, aux côtés de nos services et des pompiers ont permis grâce à leurs outils de pompage de sauver tout le matériel technique du centre nautique Aqualudis, suite à l'infiltration de l'eau dans la salle des machines. Un très grand merci à tous.

**ANIMATIONS DE NOËL
UNE RÉUSSITE COLLECTIVE**

À l'heure des bilans des animations de Noël, Arnaud Gonzalès, adjoint au maire en charge de l'animation salue un programme apportant du baume au cœur. « Nous avons réussi tous ensemble : nous les élus qui n'avons rien lâché pour pouvoir organiser ces animations, les équipes municipales ayant apporté tout leur savoir-faire et tout leur

talent, les commerçants qui se sont impliqués, le public, les personnes qui ont animé les chalets du marché de Noël, le gérant du Carrousel qui a particulièrement joué le jeu, et celles et ceux qui ont impulsé les animations. » Il tient aussi à remercier Madame la Sous-préfète et les services de l'Etat pour leur compréhension et leur confiance.

« Pour une première et vu la conjoncture, nous avons réussi quelque chose de bien et chacun a senti qu'un vent nouveau soufflait sur la ville. »



Bulletin d'information édité par la commune de Villefranche-de-Rouergue (12),
Directeur de la publication : Jean-Sébastien Orcibal,
Création-Conception-Rédaction : l'Agence JPC
Maquette : Mat et Brillant
Impression : Grapho 12
Crédits photos : l'Agence JPC, Sébastien Julien.
Remerciements à Serge Gayral pour la traduction de la chronique occitane et à Dorian Cayla pour le logo.
Dépôt légal en cours.

ÉDITORIAL

« Toute politique d'aménagement doit reposer sur l'humilité »



Alors que notre équipe municipale prépare son tout premier budget, qui sera présenté courant mars prochain en conseil municipal et qui prendra en compte nos orientations, nous mesurons le chemin parcouru depuis neuf mois, et notre arrivée aux commandes de la ville, à force de travail et d'abnégation.

Les effets de la politique d'aménagement, fruit de notre réflexion, se concrétisent. Ainsi, nous signons déjà les premiers actes d'achat qui poseront les bases des orientations défendues dans notre programme municipal. Ces investissements permettront, tout d'abord, d'aérer le cœur de ville, en respectant le patrimoine tout en le rendant plus attractif. Un premier acte qui se déclinera autour de la rue des Bannes avec une aération marquant la disparition de bâtiments vétustes, et débouchant sur la création d'espaces verts et de jardins dont bénéficieront les propriétaires riverains.

D'autres investissements permettront d'implanter des services municipaux dans le centre historique, en utilisant des vitrines vacantes dans des rues qui nécessitent un retour d'activité et une présence républicaine. Cette politique d'achats impulsée par notre municipalité bénéficie de prix très bas au niveau de l'immobilier Villefranchois. Certains propriétaires allant jusqu'à nous solliciter afin que nous acquerrions leurs biens pour l'euro symbolique. Cette gestion en « bon père de famille » s'impose comme un des marqueurs de notre première année de mandat.

Négocier des achats, prendre les délibérations y afférant, passer les actes notariaux, ébaucher les projets avant de toucher au but de la concrétisation prend du temps. Mais nous avançons rapidement dans ce temps « administratif ».

Même si nous sentons chez vous une impatience fondée de voir la ville changer au plus vite afin qu'elle retrouve son lustre défraîchi, je peux vous assurer que les signes tangibles d'aménagements seront bien visibles dès la fin de cette année. Plus que jamais, je reste persuadé, et l'équipe de femmes et d'hommes qui m'entoure aussi, que toute politique d'aménagement doit reposer sur l'humilité, « contrepoison de l'orgueil » comme l'écrivait Voltaire. Sans non plus vouloir tendre vers une démesure avec des projets pharaoniques qui iraient bien au-delà de nos capacités financières. Notre ligne de conduite restera dans cette proximité avec la ville et ses habitants. En pensant des projets destinés à servir le bien collectif. Sans perdre de vue non plus, l'esprit de bien vivre ensemble dans un cadre de vie voué à toutes les attentions.

C'est ce quotidien, débarrassé des contraintes de la pandémie polluant la mise en place de nos actions, que nous voulons le meilleur pour les Villefranchoises et les Villefranchois. Comme c'est le cas depuis mai 2020, nous perpétuerons une écoute attentive, en prenant en compte les remontées qui sont les vôtres, en s'appuyant sur la réactivité des services municipaux. Continuons à porter cet avenir commun en construction. Soyons fiers d'être Villefranchois !

Jean-Sébastien Orcibal
Maire de Villefranche-de-Rouergue

« Les effets de la politique d'aménagement, fruit de notre réflexion, se concrétisent »

Le projet d'aménagement des berges de l'Aveyron, dont la partie rive gauche autour du quai du Temple sera amorcée dès cette année, s'inscrit dans cette même logique : celle d'offrir des perspectives d'avenir et un cadre de vie qui profiteront à toutes et tous.

BUDGET « Le premier exercice du mandat »



D'ici quelques semaines, le conseil municipal sera appelé à se positionner sur le budget 2021. S'il est encore trop tôt pour entrer dans le détail des chiffres (ce sera fait dans la prochaine édition de Villefranche Infos), l'adjointe au maire en charge des finances de la ville, Alix Janodet, a détaillé la philosophie de ce que sera ce premier exercice du mandat pour la nouvelle équipe. Parler de budget équivaut à faire preuve de pédagogie en revenant sur les différentes phases. « Un budget municipal repose sur deux sections, fonctionnement et investissement, et pour chacune d'elle sur un volet recettes et un volet dépenses », rappelle l'élue qui prend pour exemple le budget 2020.

L'essentiel des recettes de fonctionnement émane des impôts et des taxes (63%), des dotations et participation de l'Etat, de la Région, d'Ouest Aveyron Communauté (14%), mais aussi dans une moindre mesure des revenus des immeubles, des produits des services du domaine et de ventes diverses. Le plus gros chapitre des dépenses de fonctionnement étant celui des charges liées au personnel (41%), auxquelles s'ajoutent les charges à

caractère général, les dépenses de gestion courante, ou les charges financières. À noter qu'une partie des sommes non utilisées est reversée à la section investissement (15%). Ce qui chaque année, en fonction des économies réalisées, permet d'abonder les financements des réalisations à mener.

Les recettes de la section investissements proviennent essentiellement de l'emprunt (31%), des subventions d'investissements (26%), du virement de la section fonctionnement (24%, le décalage des pourcentages entre les deux sections est lié au fait que la section fonctionnement pèse beaucoup plus en terme de montant financier) et d'autres transferts de fonctionnement (11%). Quant aux dépenses, elles absorberont les travaux du Pôle Culturel, le point de très loin le plus important (37%), l'entretien de la ville (éclairage, voirie, espaces verts... pour 20%), les bâtiments de la ville, les subventions au budget du camping et à la DSP des abattoirs (13%) et les charges financières liées aux emprunts (13%) et d'autres en lien avec les différents services. Contrairement au budget de l'Etat, celui de toute collectivité locale doit toujours être en équilibre. De plus, il convient de ne pas dépasser un certain niveau d'emprunt afin de conserver une capacité d'investissement concrète. Toutes les opérations liées à un budget municipal doivent être votées par le conseil municipal. À noter qu'en prélude au vote du budget, dans les deux mois précédant celui-ci, le maire convoque une séance plénière du conseil municipal pour lancer le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants en s'appuyant sur une note de synthèse remise à chaque élu. Il s'agit d'une mesure préparatoire qui n'implique pas de délibérer.

NOUVEAUTÉ Un Budget Participatif « pour réaliser ensemble vos idées »

Le vœux de l'équipe municipale d'instaurer une démocratie participative à Villefranche est en mouvement perpétuel. Ainsi un module supplémentaire dans l'application Popvox va permettre d'organiser les « budgets participatifs ».

Qu'est ce qu'un budget participatif ?

Dès cette année 2021 un budget d'environ 50 000 euros va être dédié à la seule réalisation des idées soumises par les Villefranchois.

Comment ?

Sur la période de l'année 2021, suivant des étapes planifiées dans Popvox appelant à la participation des Villefranchois, les idées retenues par les habitants seront transformées en projets.

Dans un premier temps, le citoyen (ou association, ou groupe de personnes) postera son idée (photo, description, intérêt pour le quartier, budget prévisionnel). Suite à quoi, un collège d'élus et de responsables de la mairie vérifiera la faisabilité en fonction des contraintes réglementaires (juridiques, techniques...). À cette étape le porteur du projet doit être joignable par la mairie. Les citoyens pourront faire des commentaires sur chacune des idées même si ce ne sont pas les leurs. Cette étape est importante et précède celle du vote, intervenant toujours sur l'application. Les citoyens posséderont plusieurs voix qu'ils répartiront selon leurs préférences. Après délibération, les lauréats seront présentés. Ils participeront à la réalisation du projet avec la mairie.

Contexte

Compte-tenu de la situation sanitaire, l'organisation des budgets participatifs se fera exclusivement via l'application Popvox.

Téléchargez gratuitement votre application

PopVox

POUR DIALOGUER AVEC VOS ELUS
ET RECEVOIR LES INFORMATIONS DE VOTRE COMMUNE

EN 3 CLICS

- 1 Ouvrez votre application PlayStore ou AppStore, sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez PopVox dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3 Le logo de PopVox apparaît à côté de l'application. Cliquez sur **Installer** ou **Obtenir**.
Félicitation !
Vous venez d'installer PopVox !



BONNE UTILISATION !

À la fin de l'exercice 2021 sera organisée une concertation citoyenne afin d'améliorer le système en 2022. Forts des éléments de cette concertation avec Léna Rouillet, représentante Popvox ayant plus de recul sur la mise en place de cette organisation sur d'autres villes, nous souhaitons restreindre le seuil d'intervention uniquement sur les thématiques « cadre de vie, environnement ». Pour poster votre idée et/ou voter uniquement vous devez impérativement **télécharger Popvox** (image ci-dessus). Dans le courant du mois de mars, sur l'onglet concernant le budget participatif, les dates de début et de fin des dépôts d'idées seront renseignées. Le fonctionnement du budget participatif est expliqué en détail sur Popvox dans l'onglet « actualité ».

INVESTISSEMENTS 2021 dans la lignée du programme municipal

Chaque début d'année, la présentation devant le conseil municipal du programme d'investissements, susceptible d'être abondé par des aides dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), représente un moment fort de la vie de la collectivité. Ce programme sera inscrit au budget primitif 2021.

Ainsi, après que les élus aient déjà approuvé en décembre dernier le projet de poste de police municipale, rue Camille Roques, et celui de la création d'une aire multisports au parc des Augustins, d'autres dossiers ont été validés. Le premier projet phare concerne l'aération de la bastide avec le curetage de trois immeubles de l'îlot des Bannes afin d'y créer jardins et espaces verts, tout en conservant la trace urbaine de la cité, qui seront mis à disposition des riverains. L'objectif de cette opération concrète sur un îlot du centre historique étant que les travaux soient achevés à la fin de cette année. Les autres dossiers portent sur l'aménagement de locaux pour le service éducation jeunesse sur l'îlot Pinto (secteur rue Belle-Isle/Halle), signant un retour programmé de services municipaux au cœur de la ville, mais aussi sur l'implantation d'une maison des jeunes citoyens et PAEJ, place de la liberté (ex commissariat), le déménagement contraint, après l'incendie du 1^{er} janvier, des locaux du Tricot de l'Inspection académique, des travaux sur les trois groupes scolaires, un chantier de ravalement de façades et d'aménagement intérieur au musée Urbain Cabrol dans le but d'impulser le programme « façades » (voir « les chiffres »). Mais aussi pour l'implantation de l'aire multisports dans le Parc des Augustins. Sans oublier le très imposant chantier annoncé de rénovation énergétique au gymnase Robert Fabre, dont le montant est estimé à 465 564 €/TTC (voir encadré). Pas de programme « pharaonique », comme se plaît à le rappeler le maire Jean-Sébastien Orcibal (voir éditorial), -même si dans la continuité républicaine, la municipalité poursuit le lourd et onéreux programme du Pole Culturel-, mais bien le choix assumé de mener des actions au plus près des besoins des citoyens. Tel sera aussi le cas avenue de Toulouse avec le premier cheminement « déplacement doux » piétons-cyclistes et personnes à mobilité réduite. Sans oublier l'éclairage public, avec une rénovation totale envisagée. Comme cela a été acté dans le programme municipal de la nouvelle équipe.



L'îlot Pinto



La façade du Musée



La rue des Bannes

Les chiffres

29

Demandes de rénovation de façades

Adjoint au maire, en charge de la politique de la ville et de la citoyenneté, Jean-Michel Bouyssié évoque l'exemplarité incitative dont fait preuve la commune en programmant la rénovation de la façade du musée Urbain Cabrol. D'autant que, déjà, sur son bureau se trouvent vingt-neuf demandes de propriétaires désireux de bénéficier des aides pour rénover les façades de leurs bâtiments.

« Nous leur assignons un impératif de qualité », insiste-t-il.

1,6 millions d'euros

C'est le montant total des aides (subventions ou fonds de concours) de l'Etat, du Département, de la Région, et d'Ouest Aveyron Communauté auquel la commune peut prétendre dans le cadre du programme DETR 2021, dont 31 250€ déjà acquis au niveau de l'Etat pour le foncier de la Bastide.

Le montant global de ces travaux engagés étant évalué à 2 794 485,5 €/HT.

« Nous continuerons d'agir pour améliorer le quotidien des Villefranchois »

« Le gymnase Robert Fabre est le 2^e bâtiment, après le Centre nautique, le plus énergivore de la ville. Nos prédécesseurs ont fait leur travail, mais nous nous sommes rendus compte, qu'en raison du saucissonnage du dossier, nous risquons de passer à côté d'environ 30% d'aides de la Région », explique le premier-adjoint Jean-Claude Carrié. L'adjointe aux sports Stéphanie Bayol précisant que grâce à ce nouveau montage, « la part communale se limitera à 77 000 € », soit autour de 17% du financement. À noter que tous les équipements énergivores vont être passés au peigne fin afin d'agir au plus vite. Comme c'est aussi le cas avec la demande DETR pour la salle des fêtes de Treize Pierres.

L'état de vétusté, pointé au niveau du gymnase, n'est pas isolé comme le remarque Jean-Claude Carrié. « Le passif nous revient à la figure, alors que nous espérons gérer certains dossiers en bon père de famille », tranche-t-il. Et d'énumérer : « à notre arrivée nous avons vu qu'il n'y avait plus d'équipe voirie, que le matériel avait été vendu, que les réseaux étaient dans un état lamentable, - d'où les coupures d'eau à répétition qui ne sont malheureusement pas terminées-, que les armoires électriques se trouvaient dans une situation de vétusté incroyable, que certains éléments de l'éclairage public ne pouvaient plus fonctionner... On a le sentiment d'être dans la préhistoire. » Il appuie sur tous ces faits en rassurant les citoyens : « nous ne nous résignons pas et nous continuerons d'agir pour améliorer le quotidien des Villefranchois; nous ne sommes pas là pour couper des rubans, mais bien pour avancer quoi qu'il advienne. »

SERGE GALANTI

Nouveau directeur général des services

Depuis ce 1^{er} février, un nouveau directeur général des services (DGS) a intégré l'équipe municipale. Serge Galanti arrive de la commune de Blagnac dans la Haute-Garonne, où il occupait, aux côtés du maire Bernard Keller des fonctions similaires jusqu'à l'été dernier.

Homme d'expérience, Serge Galanti indique amorcer à Villefranche son dernier mandat de cadre territorial. Celui qui commença sa vie professionnelle comme animateur, puis responsable d'équipements socioculturels en banlieue parisienne et dans l'Isère, a, depuis son arrivée à Blagnac, gravi les échelons de la fonction publique territoriale. D'abord en tant que directeur de l'Éducation, puis comme Directeur Général Adjoint des services. En 2007, Serge Galanti fut promu Directeur Général des services par le maire de Blagnac, signant ainsi un bail de deux mandats. Parallèlement, il a obtenu une maîtrise de droit public à l'Université de Toulouse. « Ce qui s'avère vraiment utile dans une collectivité territoriale », détaille-t-il. Durant cette période, il pilota avec passion en tant que chef de projet, la création du musée aéronautique « Aéroscopia. »

Son arrivée à Villefranche représente pour lui un nouveau challenge. « Mon idée est de faire profiter la commune de mon expérience, que ce soit au niveau des élus, une équipe jeune avec



un projet ambitieux et motivant dans une ville au charme patrimonial évident, comme du personnel chez qui j'ai ressenti une forte attente », exprime Serge Galanti. Il insiste : « mon objectif est d'amener de la sérénité tout en modernisant l'administration. »

Un choix émanant de la volonté du maire Jean-Sébastien Orcibal de renforcer l'administration municipale, pivot indispensable à une action cohérente des élus.

DÉPART Jean-Pierre Olivier : 38 années majuscules au service de la collectivité



L'heure de la retraite frappant à la porte, le 30 avril prochain, Jean-Pierre Olivier, directeur des services techniques municipaux, tournera une page de presque 38 ans passés au sein de la mairie de Villefranche. Retour sur une carrière.

« J'écris Service Public, en majuscules », lâche celui chez qui la vision altruiste

de sa mission professionnelle reste ancrée avec force. Ce choix, Jean-Pierre Olivier l'a assumé, contre vents et marées, parfois entre hauts et bas, durant ce bail entamé d'abord au service des eaux de la ville d'Aubin (après un court top départ professionnel dans le privé). Il intégrera le service technique de la mairie de Villefranche après son embauche par Robert Fabre.

C'était le 16 mai 1983. Jean Rigal, qui avait été élu maire deux mois auparavant, allait lancer sur les rails le chantier titanesque de l'assainissement de la ville. Lui, le Cransacois d'origine, travaillerait donc aux côtés du médecin ayant grandi entre Aubin et le Gua. Comme technicien d'abord à différents niveaux, des travaux en régie à la voirie en passant par le service des eaux. Puis après l'obtention du concours d'ingénieur, que le titulaire d'un bac génie civil et d'un BTS Bâtiment, décrocha en 1985, il rejoignit la coordination des services techniques avec Jacques Bour.

« Les élus trouvant que le binôme fonctionnait bien, ils nous ont laissé œuvrer ainsi jusqu'au départ à la retraite de Jacques Bour », sourit-il. Mais de 2003 à 2015, il pilotera seul le poste de directeur des services techniques. Jusqu'à la « fameuse », et très décrite en interne, réorganisation couperet des services qui le contraignit à abandonner son poste pour assumer la responsabilité des services voirie et des eaux. « Avec l'arrivée de la nouvelle équipe de Jean-Sébastien Orcibal en mai 2021, je suis redevenu directeur des services techniques », apprécie-t-il.

Une vie professionnelle dans laquelle il préfère mettre en avant les projets que... les croche-pieds. « Comme dans toute carrière, j'ai pris des coups, analyse-t-il, ceux que j'ai reçus furent souvent

liés aux hommes, lorsque la concertation disparaissait. » Il déplore aussi « le manque de ciment » qu'il peut y avoir dans la famille des municipaux.

En quelques dossiers marquants, Jean-Pierre Olivier replonge dans ses 38 années au service de la collectivité. Comme en 1986, où lors de la réfection de la place de la Poste, il développa l'idée pratique de mettre en place « la boîte aux lettres voitures », présente encore comme un totem. « Je garde le souvenir de tous ces chefs d'entreprise qui le soir couraient pour apporter leur courrier à l'heure, et mon concept de boîte a fonctionné... » Il se remémore aussi, le projet urbanistique de la traversée des ruelles en 1998 avec la spécificité d'un dossier mené de A à Z par les services techniques municipaux. « Nous avons tout fait, détaille-t-il, que ce soit les négociations pour l'achat des terrains, le projet, jusqu'à l'inauguration où... ma fille et celle de Jean-Philippe Bedel tenaient le coussin portant les ciseaux... » Il y a eu également la grosse mobilisation du personnel pour la mise en place du tour de ville en sens unique en 1999, puis le projet de réfection du Guiraudet en 2002. « Et en suivant, d'autres et d'autres dossiers qui portent son empreinte et celle des équipes avec lesquelles il a travaillé : « Je tiens à dire un grand merci à mes collègues, mes proches collaborateurs comme les équipes sur le terrain, pour leur implication et les échanges fructueux autour des projets que nous avons menés collectivement. »

En parlant de ceux avec qui il a travaillé, Jean-Pierre Olivier reconnaît : « avoir été marqué par la réflexion de Jean-Claude Deltor lorsqu'a été évoqué l'abandon ou pas de la station d'alimentation en eau potable. » Une vraie relation entre l'élu et le technicien. Une vie professionnelle qu'il ponctuera d'un engagement associatif, avec toujours ce souci d'aller vers les autres, lorsqu'il devint président du Judo Club pour un bail au long cours.

« Si j'ai mené des projets intéressants, traduit celui qui restera la mémoire de la ville après près de quatre décennies au service de la commune, la satisfaction est encore plus forte quand tu vois que les gens investissent les lieux et que tu sens que tu ne t'es pas trompé... »

AU PLUS PRÈS DES SERVICES

Le Centre Communal d'Action Sociale

Cette rubrique a pour objectif de présenter l'ensemble des services municipaux au fil des différents numéros de « Villefranche Infos »

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un rouage essentiel de la politique sociale Villefranchoise. Etablissement public communal autonome, il gère un budget propre subventionné par la commune. Présidé de droit par le maire Jean-Sébastien Orcibal, il a donné délégation à Florence Serrano, adjointe aux affaires sociales, et à la jeunesse, pour mener la politique sociale du territoire.

Le Conseil d'Administration du CCAS se compose de 14 membres, 7 conseillers municipaux et 7 représentants des acteurs sociaux de la ville. Une large représentativité permettant de couvrir tout le champ de l'activité sociale et de mener des projets concertés et coordonnés entre les élus, le monde associatif et les professionnels sociaux.

À ce titre, une coordination des associations caritatives a été mise en place pour répondre au mieux aux attentes très variées de la population la plus précarisée : c'est la commission de coordination des Aides financières (Corafin) dont le but est d'apporter une réponse rapide et adaptée à une demande d'aide, tout en fédérant les acteurs afin qu'une réponse unique et concertée soit apportée.

Le projet politique visant à formaliser le réseau des associations caritatives de Villefranche a été lancé dès le début du mandat et a reçu un écho favorable auprès du CCAS, de la Maison des Solidarités Départementales (MSD) et du Centre Social. Le lancement de ce projet a eu lieu en novembre et a obtenu l'adhésion de toutes les associations. L'objectif de ce réseau est de favoriser le travail de partenariat entre les associations caritatives et les institutions locales en créant du lien entre les associations caritatives locales, en favorisant les échanges et l'interconnaissance entre les acteurs, en recherchant aussi des complémentarités, tout en appuyant le soutien mutuel et la coanimation de projets.

Situé place Bernard Lhez, le CCAS assume un rôle d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation de l'usager vers l'interlocuteur le plus à même de l'aider.

Il accompagne aussi l'instruction des dossiers de demande d'aide sociale légale, réalise des élections de domicile pour les personnes sans domicile stable, des attestations d'accueil, et des dossiers d'aide sociale à l'hébergement. Il intervient dans de nombreux domaines.



Ainsi, occupe-t-il une part active dans la mise en œuvre du Plan Grand Froid et du Plan Canicule. Il gère le registre des personnes fragiles, isolées, qui permet de prévenir et de faire le lien avec elles en cas d'évènement exceptionnel (épidémie, canicule, grand froid...).

Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, lors des confinements, il maintient un lien téléphonique hebdomadaire avec les personnes en situation d'isolement. Il peut leur apporter des solutions leur permettant de faire face à des situations les mettant en grande difficulté (ex: service de courses à domicile).

Le CCAS assure également le service de portage de repas à domicile, qui livre non seulement des repas équilibrés à ses bénéficiaires, mais apporte aussi et surtout du lien social et une écoute bienveillante, ce qui est bien son cœur du métier.

Enfin, le CCAS est à l'origine ou participe à de nombreux projets sociaux tout au long de l'année (jardins partagés, bourse aux loisirs extrascolaires, action d'aide aux aidants, octobre rose, savoir nager...).

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se compose de Rémy Pégourié, Directeur Cohésion Sociale - Directeur du CCAS ; Aurélie Dautry : Agent d'accueil social ;

Sabrina Ababsa : Travailleur social (CESF) ; Maud Garrigues : responsable du portage de repas et chargée des projets sociaux ; Christine Mouly : agent du portage de repas ; Monique Calvet : agent du portage de repas ;

Annick Jetten : agent du portage de repas (Nadège Marty : renfort agent du portage de repas pendant le confinement).



INTERVIEW EXPRESS **Martine Razavi** (élue déléguée à l'éducation)

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste le projet municipal « 1 Atsem par classe » ?

Dès ma prise de fonction, en tant que déléguée aux écoles en mai dernier, j'ai été surprise de constater qu'au sein des écoles maternelles publiques de Villefranche, chaque classe n'était pas pourvue d'un poste de personnel Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles). En tant qu'enseignante en maternelle, et compte-tenu du contexte de crise lié à la Covid-19, il m'est apparu essentiel de remédier le plus rapidement possible à ce manquement. Ce projet « 1 Atsem par classe », travaillé en commission, a été soumis à l'approbation du maire. C'est un projet imaginé pour le bien-être des enfants, car chacun d'entre eux pourra identifier un enseignant et un Atsem, ce qui représentera un repère important pour leur construction. Pour le personnel Atsem, le travail sera organisé au sein d'une seule classe. Enfin, l'emploi du temps des enseignants ne sera plus organisé en fonction de la présence, ou non, d'un Atsem. »

Quel est l'échéancier prévu ?

Depuis la rentrée de ce 4 janvier 2021, l'école maternelle Robert Fabre dispose d'un poste d'Atsem supplémentaire à temps complet. Celles de la Chartreuse et de Pendariès ne sont pas oubliées. La première bénéficiant d'un poste à mi-temps le matin, et la seconde d'un poste à mi-temps, l'après-midi. La situation de chaque école sera réexaminée à chaque rentrée scolaire en fonction du nombre d'enseignants. Je tiens, par ailleurs, à remercier personnellement, tout le personnel travaillant au sein des écoles et en amont de la crèche. Effort, adaptabilité, conscience professionnelle ont permis jusqu'ici de gérer positivement, et souvent dans l'urgence, les différents protocoles sanitaires imposés par la pandémie.

AU QUOTIDIEN « Offrir aux habitants un cadre de vie le plus agréable possible »

« S'occuper du cadre de vie dans une commune comme celle de Villefranche, c'est gérer les problèmes ressentis par les habitants. Nous nous devons de leur offrir un environnement le plus agréable possible », analyse Amid el Bouti, adjoint au maire en charge du cadre de vie.

Depuis la fin du mois de mai 2020, et la prise de commande officielle de la commune par l'équipe majoritaire conduite par Jean-Sébastien Orcibal, l'ensemble des élus est sur le pont sans discontinuer. C'est le cas notamment pour Amid el Bouti. Avec sa garde rapprochée, il a sillonné la ville de long en large, consulté nombre d'habitants, organisé des concertations (comme celle entre riverains du quai Poult) et impulsé des travaux. C'est le cas, avec l'amorce d'une réflexion sur la circulation place du Présidial, ou encore avec le recensement des plots- se substituant à l'absence de trottoirs en centre ville. « Nous voulons harmoniser leur implantation, lâche-t-il, d'où la nécessité d'en supprimer un certain nombre, d'autant que certains ne servent à rien, afin d'assurer, notamment, le passage des véhicules de sécurité. » Autre réflexion lancée par le maire Jean-Sébastien Orcibal, sur laquelle planche Amid el Bouti avec le premier adjoint Jean-Claude Carrié et un groupe de travail constitué à cet effet, le réaménagement des anciens terrains de tennis des Filtres, devenus avec le temps une espèce de no man's land. L'idée étant d'y implanter, d'ici le mois de septembre et la rentrée, un parking doublé d'un espace d'attente pour les collégiens et les lycéens que les parents viennent récupérer.



les usagers du terre-plein central du Tricot, un nettoyage en règle a eu lieu. « Quand tu prends le temps de bien expliquer les choses, les gens peuvent l'entendre », opine Amid en défendant le principe de concertation. Dans ce prolongement, des arbres seront replantés, des bancs rajoutés, des tables de pique-nique et un barbecue installés, une sécurisation des trottoirs programmée en créant un cheminement dans la courbe située le long des HLM des Bleuets... « Et une nouvelle fontaine esthétique sera mise en place au printemps afin de remplacer le point d'eau en béton. » L'élu a aussi multiplié les rencontres avec le responsable Aveyron Habitat, gérant les logements sociaux, toujours dans le but d'échanger sur les améliorations à apporter au niveau de l'espace public.

« L'idée étant d'améliorer toutes les petites choses qui font le quotidien »

Au niveau du quartier du Tricot, dès cet été un revêtement synthétique, « digne de ce nom », a remplacé le bitume sur le city stade. Sans brûler les étapes, l'idée étant d'améliorer toutes les petites choses qui font le quotidien de ce bout de ville. « Les habitants manifestaient un ras-le bol de voir que les haies servaient à la fois de décharge à ciel ouvert et de toilettes publiques, sans oublier les encombrants dans les halls », détaille-t-il. Aussi, en relation avec

Le chiffre

7 lampadaires

« Suite aux signalements effectués par des résidents, constatant le non fonctionnement depuis trois ans de lampadaires derrière le bâtiment des Anémones, nous avons fait procéder à leur remise en état afin que les habitants puissent se réapproprier des chemins délaissés », explique Amid el Bouti.

Le premier pigeonnier en fonctionnement



Le pigeonnier de la Collégiale

Le premier pigeonnier contraceptif est entré en fonctionnement le 8 janvier. Situé dans le parc du théâtre de verdure, il comporte 300 alvéoles pour accueillir à terme 600 pigeons. La montée en régime se fera progressivement d'ici au printemps. Rappelons que le but est d'offrir aux pigeons un lieu privilégié afin de les attirer pour pouvoir contrôler les éclosions.

Chaque semaine, une partie des œufs sera secouée pour empêcher les naissances. À noter que ce pigeonnier sera rénové extérieurement avant la fin de l'année.

« La construction du second pigeonnier, dans le clocher de la collégiale, vient d'être achevée. Il sera mis en service dans les tous prochains jours. Il est prévu d'installer un troisième pigeonnier, au centre-ville, d'ici fin 2021 », détaille Jean-Marie Bugarel élu délégué à la cause animale.

La mise en place de ces trois pigeonniers fera aussi l'objet d'un volet pédagogique à destination de la population et des écoliers. Soyons clairs, les pigeonniers ne donneront pas de résultats visibles sur la population de ces volatiles avant 2 ou 3 ans.

Un temps qui sera mis à profit pour déployer le second volet de

la stratégie « pigeons », un volet tout aussi important que le premier, et qui cette fois concernera les habitants eux-mêmes. En effet, chaque propriétaire est légalement responsable de la propreté de son bâtiment : tous les endroits où les pigeons sont susceptibles de nicher (greniers, débords de toits, avancées, abris...) doivent être nettoyés, fermés ou grillagés. Les services de la mairie sont en train d'établir la liste des bâtiments publics et privés pouvant abriter des pigeons. Des lettres de mise en demeure seront prochainement envoyées aux propriétaires concernés, qui devront prendre des mesures sous peine de sanction.

Propriétaires, n'attendez pas de recevoir une lettre de mise en demeure ! Prenez les devants, clôturez vos ouvertures et protégez vos avant-toits. Si vous êtes en bastide, sachez aussi que vous pouvez obtenir gratuitement des pics anti-pigeons auprès des services techniques de la mairie.

Locataires, n'hésitez pas à signaler à votre propriétaire la présence de pigeons dans les combles et greniers. Chacun doit se sentir responsable et concerné.

Renseignements auprès de :

Cyril Pourcel

Urbanisme, Habitat, Rénovation Urbaine

Mairie de Villefranche de Rouergue

c.pourcel@villefranchederouergue.fr

05 65 65 22 60

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Des mesures pérennes pour la bastide

Afin de favoriser l'activité commerciale du centre-ville et d'améliorer le cadre de vie en cœur de ville, les élus ont souhaité apporter des améliorations en matière de circulation et de stationnement au niveau des rues Marcellin Fabre et de la République.

La volonté étant de permettre aux piétons, riverains et visiteurs, de déambuler en toute sécurité dans les rues commerçantes, en particulier les jours où un grand nombre de personnes ne travaillent pas.

Ces dispositions, prises par le biais d'un arrêté global et permanent, ont aussi pour but de simplifier les usages de la bastide en évitant la multiplication des arrêtés municipaux au fil de l'année. Dans cette même volonté de valoriser les commerces et de sécuriser la circulation piétonne, il a été décidé d'interdire de manière permanente le stationnement dans la rue Marcellin Fabre.

Le but est de mettre un terme au stationnement prolongé des véhicules qui gênent l'accès aux boutiques, ne mettent pas en valeur les vitrines, et surtout font prendre des risques aux piétons qui se voient contraints de se déplacer au milieu de la voie de circulation.

Un autre objectif majeur est de permettre l'accès des secours, trop souvent bloqués par les véhicules en stationnement.

L'arrêt bref sera possible pour le retrait de produits dans le cadre du « click and collect », ainsi que pour des courses urgentes dans les commerces de proximité, en particulier pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. L'arrêt sera aussi autorisé aux commerçants pour le chargement ou déchargement de marchandises. Dans le but d'améliorer l'offre de stationnement, les élus ont également décidé de supprimer la zone bleue sur le parking du Saint-Jean. Le stationnement est donc gratuit en durée illimitée (dans la limite des 7 jours imposés par la loi) sur la totalité de la place.



La fin du stationnement Rue Marcellin Fabre

Pratique

Depuis le 1^{er} février 2021, la rue Marcellin Fabre et la rue de la République sont interdites à la circulation et au stationnement : le mercredi après-midi de 12h à 18h, le jeudi matin de 9h à 14h et le samedi toute la journée de 9h à 18h.

Pendant les vacances scolaires, les fêtes de fin d'année et la période estivale, les rues Marcellin Fabre et de la République seront piétonnes tous les après-midis du lundi au samedi (ainsi que le jeudi et le samedi matin).

Il est rappelé que les arcades Reyniès, Alphonse de Poitiers et Saint Martial, ainsi que la rue Notre Dame sont des voies piétonnes de manière permanente.

Pastille de stationnement pour le centre ville

Des droits et des devoirs



La pastille de stationnement pour les résidents implique la mise en place de règles dans le cadre de l'équité et du bien-vivre, qui se retrouvent dans la charte pastille de stationnement 2021.

Ainsi, seule la personne inscrite sur le certificat d'immatriculation du véhicule pourra retirer la pastille au poste de police municipale. L'intéressé devra alors présenter les documents suivants : Certificat d'immatriculation avec une adresse dans la Bastide intra-muros, un justificatif de domicile de moins de 3 mois à la même adresse, une pièce d'identité. L'absence de l'un de ces documents empêchera l'attribution de la pastille. Les étudiants pourront bénéficier d'une tolérance concernant l'adresse sur le certificat d'immatriculation sur présentation de la carte d'étudiant. Le justificatif de domicile restant obligatoire dans ce cas. Il doit être transmis un numéro de téléphone joignable.

La pastille de stationnement de la Bastide reste gratuite à tout résident justifiant de ces documents. Elle permet de stationner dans les rues en zone de stationnement réglementé, dites zones bleues, de la Bastide intra-muros sans se restreindre au temps imposé. La limite géographique étant l'intérieur du tour de ville délimité par la Promenade du Guiraudet, Quai de la Sénéchaussée, la rue Jean-Antoine Colombiès, les allées Aristide Briand, les boulevards Haute Guyenne et de Gaulle, et la place Jean Jaurès. La limitation est fixée à deux pastilles de stationnement par foyer (même adresse, même nom).

Enfin, le détenteur de la pastille est soumis au respect des arrêtés municipaux réglementant le stationnement ou la circulation en centre-ville. Tout manquement aux règles de la Charte entraînera des sanctions contraventionnelles et le non-renouvellement l'année suivante en cas de récidives.

Renseignements auprès du service Tranquillité Publique (Place Bernard Lhez, Tél. 05 65 65 16 46)

CULTURE « *La frustration de ne pas jouer est énorme...* »



« Toutes les semaines, je rencontre une association pour faire le point et échanger et je suis en relation régulière avec des structures comme les Espaces culturels, l'AJAR, l'Université des savoirs partagés et d'autres afin d'ajuster les actions en fonction de l'évolution de la pandémie. » Alors que la Covid 19 a mis sous cloche culture et création, Sylvie Bouchaud, adjointe au maire en charge de la culture, défend le soutien concret de la municipalité en direction du tissu associatif sans qui, comme on peut le mesurer, la vie locale ne serait que l'ombre d'elle-même. Une attente de jours meilleurs lorgnant déjà vers la fin du printemps avec l'espoir, au moins, de voir les fêtes de la Saint Jean lancer la saison estivale et festivalière. « La crainte que nous avons est qu'il y ait bousculade au niveau de l'agenda car tout le monde a pris du retard dans ses programmations », précise-t-elle. Reste les interrogations encore posées sur le devenir des rendez-vous de l'été que sont les Nuits musicales, le festival en Bastides ou le Labyrinthe musical.

ACCESSIBILITÉ « *Des premières pistes d'actions* »



Officiellement en place depuis le 21 décembre dernier, la commission accessibilité, pilotée par Laurent Foursac, a déjà lancé ses premières pistes d'action. « Nous en avons profité pour effec-

tuer un tour d'horizon des besoins, exprime Laurent Foursac, d'autant que les membres des associations ont insisté sur les difficultés qu'il y a pour les personnes à mobilité réduite de circuler dans la ville. » Les premiers projets ont été posés sur la table. Tel est le cas pour celui qui sera développé avenue de Toulouse, depuis les feux du carrefour avec la route de Toulonjac, jusqu'à l'accès au groupe scolaire Robert Fabre, que ce soit pour les personnes à mobilité réduite, les piétons, les cyclistes. Une réunion sera programmée chaque trimestre (la prochaine devant avoir lieu fin mars avec la présentation de cet outil participatif que représente l'application Pop Vox et une mise en lumière de ce qui sera prévu pour le Pôle culturel en la matière). Laurent Foursac assurant : « dorénavant chaque projet municipal prendra en compte les considérations d'accessibilité. »

Une gestion au jour le jour n'empêchant pas de poser la réflexion vers d'autres horizons. Ainsi, l'élue planche, dans l'attente de pouvoir mener des rencontres générales avec toutes les structures de la culture, sur la recherche d'un fil conducteur qui pourrait fédérer les acteurs culturels de la commune. « Il est important qu'en plus de leurs spécificités les associations mènent un projet commun pour la ville. »

Pour Sylvie Bouchaud, la plus-value que constitue la richesse du patrimoine doit profiter à la culture vivante. « Nous devons, insiste-t-elle, mettre en lumière des lieux qui ne sont pas utilisés comme la chapelle Saint-Jacques ou l'église des Augustins pour y organiser expositions, spectacles et concerts. »

Des contacts sont déjà pris avec des professionnels afin de poser les bases de l'un des projets phares du mandat : la résidence d'artistes. Deux pistes émergent comme fil rouge : les arts de la rue et la musique occitane.

« J'espère que la léthargie imposée à la culture s'achèvera le plus tôt possible, car si le volet financier est important pour les créateurs, la frustration de ne pas jouer est énorme », appuie l'adjointe au maire.

BRÈVES

Equipements sportifs

« En investissant sur les équipements sportifs, nous montrons que nous tenons collectivement les engagements qui sont les nôtres en direction du monde sportif », a exprimé en conseil municipal Tristan Delpérié, élu délégué aux équipements sportifs. Il n'a pas manqué de mentionner que chaque mois, le gymnase Robert Fabre accueille 12 000 usagers.

Ville active et sportive

L'adjointe aux sports, Stéphanie Bayol, peaufine le dossier qui doit déboucher sur le maintien du label « Ville active et sportive », initié par le Conseil national des villes actives et sportives (CNVAS). Ce label récompense et valorise les villes qui portent des initiatives, des actions, des politiques sportives cohérentes et la promotion des activités physiques accessibles au plus grand nombre, tout au long de la vie ! Dans la prochaine édition de « Villefranche Infos », elle en détaillera les grandes lignes et la philosophie. Elle précise cependant que « pour conserver ce label, la commune doit garantir un engagement fort autour de l'aménagement du gymnase. » Aménagement qui sera un dossier marquant de l'année 2021.

Nadalets

L'association sur le parvis de la Collégiale des Amis du Carillon et des choristes de L'IEO del Vilafrancat le 19 décembre dernier pour l'animation de la place avec l'interprétation des Nadalets pose les bases de ce que pourraient être des projets culturels collectifs dans l'avenir.

Fil vert

Remarquée, lors de la séance du conseil municipal du 18 janvier, l'intervention de Patrick Pezet, « Monsieur environnement » de la municipalité. « Avec les actions que nous avons déjà impulsées autour du futur plan d'eau, des jardins de la mairie, des espaces verts de la rue des Bannes et des économies d'énergie sur le gymnase, notre fil vert environnemental prend toute sa résonance. »

Engagement citoyen

« L'engagement citoyen a pour but de faire participer la population et les associations villefrancoises dans une action d'embellissement et la préservation du patrimoine.

Il est essentiel que nos concitoyens puissent contribuer et s'engager dans cette démarche participative. Les personnes qui souhaitent s'impliquer ont maintenant la possibilité de le faire. Cet engagement citoyen peut permettre que chacun de nous avec ses connaissances et ses compétences améliore notre environnement villefrancois. » Ces propos sont ceux de Carine Parra, élu déléguée au tourisme et au patrimoine.

En Occitan SVP !



L'Ostal de l'Occitan operacional a la dintrada

En seguida d'un lèg d'un estatjant de Vilafranca, l'ostal situat al 20, carrièra de Pomairòls es dintrat dins lo patrimòni del bastit municipal. D'ara en davant albergarà « l'Ostal de l'Occitan », ont se recamparàn l'Institut Occitan d'Avairon (IOA), l'Institut d'Estudis Occitans (IEO) e l'associacion dels Parents d'Escolans de la seccion bilingüa de l'escòla Robèrt Fabre (OCBI). Las òbras de renovacion menadas pels servicis tecnicos de la comuna an ja començat e podèm preveire, rasonablament, una dubertura d'aquel novèl lòc dedicat a la cultura literària e musicala occitana, tant coma a la tradicion orala, per la dintrada de setembre. Una cultura particularament presada per Joan Bodon, Enric e Carles Mouly, e l'autor vilafrancat Sèrgi Gairal.



La Maison de l'occitan

La Maison de l'Occitan opérationnelle à la rentrée

Suite à un legs d'un habitant de Villefranche, la maison située au 20, rue Jean Pomairòls a rejoint le patrimoine du bâti Municipal. Elle abritera désormais « la Maison de l'Occitan » où se retrouveront l'Institut Occitan Aveyronnais (IOA), l'Institut d'Etudes Occitanes (IEO) et l'association des Parents d'Elèves de la section bilingue de l'école Robert Fabre (OCBI). Les travaux de rénovation conduits par les services techniques de la mairie ont déjà débuté et l'on peut envisager, raisonnablement, une ouverture de ce nouveau lieu dédié à la culture littéraire et musicale occitane, ainsi qu'à la tradition orale, pour la rentrée de septembre.

Une culture chère en particulier à Jean Boudou, Henri et Charles Mouly, et à l'auteur Villefranchois Serge Gayral.

TRIBUNES DES GROUPES POLITIQUES

Groupe Majorité

« Courage, battons-nous ! »

Après 10 mois en fonction, les élus de la nouvelle majorité municipale continuent de mesurer l'ampleur de la tâche qu'ils se sont promis d'accomplir.

Tout le monde le sait, le retard pris par Villefranche sur les grands thèmes de la politique municipale est immense. Il n'est pas nécessaire d'y revenir ici : la campagne est terminée, les élections sont passées. Mais c'est au quotidien, lors des réunions, parfois au détour de conversations, ou de manière inopinée que les élus se rendent compte que beaucoup de choses ne tournent pas rond.

Certains problèmes de sécurité publique n'avaient jamais été résolus. Certaines situations sociales affligeantes, causant parfois un danger grave et imminent pour les habitants situés à proximité, n'avaient pas été réglées.

Le réseau d'eau est incroyablement vétuste : des canalisations cassent régulièrement causant des coupures d'eau et la colère des habitants. Les chaudières des bâtiments publics ont parfois plus de 30 ans (y compris dans certaines écoles), et menacent tous les jours de rendre l'âme. Les ascenseurs ne fonctionnent pas, ou n'existent tout simplement pas, alors que la loi l'exige. Des quartiers entiers sont touchés par des problèmes d'éclairage public, du fait de néons non réparables. Des voies, impasses et chemins sont dans un état difficile à décrire. La ville ne dispose plus de machine de marquage routier. Des problèmes électriques ou de feux de signalisation n'ont jamais été réglés, mettant la vie d'automobilistes et de piétons en danger. Certains bâtiments publics, pourtant très fréquentés, n'ont jamais été entretenus ni rénovés, ni mis aux normes.

Manque d'argent ? Non, car des subventions étaient disponibles mais n'ont jamais été demandées, ou ont été refusées faute de planification ou de schéma directeur. On pourrait continuer longtemps ce diagnostic affligeant. Le but n'est pas ici de dresser une liste exhaustive, de lancer la pierre, ni de pointer des responsabilités, mais tout simplement d'informer les citoyens. Car ceux-ci ont le droit de connaître l'état de leur ville.

Une seule question compte : ces éléments sont-ils de nature à démotiver la nouvelle équipe ? La réponse est non. L'ampleur de la tâche est immense, mais l'équipe est motivée. Nous démêlerons chaque situation, nous trouverons une solution à chaque problème, même s'il faut du temps.

Nous nous en sortirons par la rigueur du diagnostic, par l'effort de planification, par l'innovation et l'utilisation des énergies renouvelables, et aussi par le bon sens. Notre patrimoine doit être remis à niveau et il le sera. Citoyens, si vous souhaitez nous soutenir ou nous aider, vous serez les bienvenus.

Courage, battons-nous !

Les 26 du groupe « Osons pour Villefranche »

Groupe Opposition

« Incivilités et sécurité : moins de communication et plus d'efficacité ! »

Incendie criminel à l'école du Tricot, incidents en centre-ville : la question de la sécurité connaît une évolution inquiétante. Poubelles et encombrants jetés de façon sauvage, déjections canines, stationnement anarchique : les incivilités perdurent, même en période de couvre-feu.

Nous avons voté pour l'augmentation des effectifs de la police municipale et pour une lutte efficace contre tout ce qui empoisonne la vie des Villefranchois. Mais la sécurité et la lutte contre les incivilités ne sont pas qu'une question d'effectifs : nos policiers, malgré leur grand professionnalisme, ont besoin d'être épaulés. Pourquoi ce retard dans l'extension du réseau des caméras de vidéoprotection en complément de la présence humaine sur le terrain ?

Ils ont aussi besoin d'objectifs clairs : 2 voire 3 agents sont-ils nécessaires pour faire traverser le boulevard à la sortie des écoles ? Les PV de stationnement en centre-ville pour de légers dépassements, quand le stationnement n'est pas gênant, nuisent à sa fréquentation. Ce n'est pas en ce sens que nous avons voté.

La lutte contre les incivilités et la sécurité passe par un travail en coordination avec les gendarmes et les services de l'Etat : c'est ainsi que des résultats concrets seront atteints sur tout le territoire de la commune. De même, un travail doit être mené pour sensibiliser les habitants au nécessaire respect des règles pour mieux vivre ensemble.

Le nouveau maire a choisi que la police lui soit directement rattachée. Il n'y a donc pas de commission sécurité et une totale opacité. Nous demandons la création d'une commission sur la sécurité, avec la présence de l'opposition, et qu'elle se réunisse très régulièrement pour que nous avançons ensemble.

Ce sujet est trop important pour qu'il échappe à toute transparence. Les problèmes s'aggravent, nous demandons moins de communication et plus d'efficacité !

« Villefranche 2020-2026 » : Laurent Tranier, Françoise Mandrou-Taoubi, Patrice Calmels, Véronique Roux, Anice Sassi, Stéphanie Chapelet-Letourneux, Guy Brugier

RENCONTRE avec ALIX JANODET

Femme de chiffres et... de lettres

Posée, cartésienne et à l'écoute, Alix Janodet n'est jamais dans l'emphase. Femme de dossiers, depuis son arrivée au sein de la municipalité avec les agents qui travaillent à ses côtés, elle dissèque les budgets, détaille les lignes de comptes et analyse les finances de la collectivité locale. Vaste chantier s'il en est, pour la nouvelle adjointe au maire en charge des finances. Qui plus est, en cette période hivernale, avec la préparation du tout premier budget de la nouvelle équipe municipale.

En charge, durant sa vie active, des ressources humaines pour des entreprises du secteur agro-alimentaire, -c'est d'ailleurs en intégrant les Fromentiers qu'avec son mari elle a posé ses valises à Villefranche-, elle ne cache pas avoir toujours eu une certaine propension pour les chiffres. « Lorsque mes enfants étaient encore en bas âge, j'ai complété mon diplôme d'ingénieur agronome en passant un diplôme d'études comptables supérieures par correspondance », détaille-t-elle. Certes, sa formation n'était pas axée sur la comptabilité publique. » Mais les chiffres restent les chiffres et un budget municipal repose sur des recettes et des dépenses. » Son rôle pivot, elle le voit d'ailleurs plus « comme un poste de service en direction des autres élus et des ressources humaines. » Pas question pour autant de lâcher les cordons de la bourse. Consciente de la responsabilité qui est la sienne, Alix Janodet tranche : « nous devons maîtriser les finances, tout en faisant en sorte que, dans la limite des moyens de la commune, les projets puissent voir le jour. » Avec toujours en tête, la recherche d'économies substantielles, de subventions et d'aides extérieures. La présidente de la commission des finances considère qu'« il n'y a pas un endroit où il faut être plus rigoureux et précis. » Ce à quoi s'attelle le plus naturellement du monde cette néo-villefrancoise enracinée dans la cité.

Le chiffre

2^{ème} adjointe au maire

2^{ème} adjointe au maire en charge des finances, et membre des commissions du personnel et cadre de vie, Alix Janodet assume aussi le rôle de 9^{ème} vice-présidente d'Ouest Aveyron Communauté (communauté de communes) en charge des ressources humaines. Domaine que ses différentes responsabilités professionnelles lui ont permis de maîtriser. « J'ai un peu les codes », s'amuse-t-elle.

« Lorsqu'en 2003, nous sommes arrivés à Villefranche, nous avons été surpris par la beauté de cette grande bastide que nous ne connaissions pas », apprécie-t-elle. Originaire de Manosque, pays des collines de Giono où la force des mots de l'auteur de « Regain » surgit derrière chaque genévrier, il y avait bien ici quelques images de Provence dans ces villages restaurés au cordeau. Mais rien de comparable avec l'unité urbanistique caractérisant le centre historique de la cité où Carco, autre auteur de la génération de Giono, fit ses premières gammes littéraires et y trouva l'inspiration de son « à voix basse. » Le doute n'effleura ni Alix, ni son époux François : ils vivraient dans le cœur de la bastide. Un choix teinté de cette envie forte de respirer au quotidien les mouvements et les soubresauts de la ville. Entre la rue Valadier et celle des Fours-Banniers, dans ce quartier du Saint-Jean riche en personnages hauts en couleurs du début des années 1960, elle avoue avoir trouvé un véritable



équilibre. « Pour nous c'était un choix fort de nous installer en centre ville, d'autant qu'on y a trouvé le calme et une vue incroyable sur les toits de tuiles et les collines environnantes », jubile-t-elle. Une occasion aussi de mesurer combien la ville basse, au plus près de l'Aveyron, peut réussir à séduire les investisseurs. En face de chez elle, un couple d'Américains restaure une maison, un peu plus loin, d'autres futurs résidents en font de même. « On sent un frémissement de reprise qui améliore la situation. » Avec au fond d'elle, l'espoir d'inverser la courbe. « C'est toujours plus facile de râler que d'avoir la volonté d'améliorer les choses, note Alix Janodet. Jean-Sébastien Orcibal a, lui, cette volonté et cette force. »

Le sens de son engagement va bien dans le souci d'apporter une pierre de plus au collectif. Elle fait partie de ce mouvement de « compétences », pilier de l'engagement de l'équipe municipale en place. Jamais élue auparavant, l'adjointe aux finances a commencé à s'intéresser au fait politique lorsque ses 3 garçons et ses 2 filles quittèrent le nid. « J'ai réussi à mener de front mon travail et le soin de mes enfants qui étaient très rapprochés. » Elle raconte avoir vécu ainsi des moments extraordinaires. « C'était génial à la maison : un mouvement permanent et gai, d'autant que nous accueillions aussi des étudiants étrangers. On pouvait être deux comme dix à table. »

A 68 ans, celle pour qui les challenges représentent un des ferments de la vie, arrive, malgré le double engagement municipal et communautaire, à donner vie à ses passions pour la randonnée en montagne, la lecture, l'opéra et la danse classique. Du fin fond de la ville, sa maison de la rue des Fours-Banniers a toujours une fenêtre ouverte sur le monde extérieur.

Centre ville :

« On sent un frémissement de reprise qui améliore la situation. »